



Sommaire

	Le mot du Maire	p 1
	Echos État Civil Carcassonne Agglo	p 2
	Écologie Économie & Sécurité	p 3
	Echos du village	p 4
	Echos de l'École	p 5
	Echos des Associations	p 6-7
	A vos agendas	p 8

Le mot du Maire

Mesdames, messieurs,

Depuis le 15 avril nous avons voté le budget 2016. Cette année encore nous sommes confrontés, comme les autres collectivités, à un contexte financier très contraint lié à une baisse des dotations de l'Etat, une augmentation de charges transférées et une baisse significative des subventions.

Depuis 2 ans nous avons dû mettre en place les TAP (temps d'activités périscolaires) dont une partie est financée par la commune et depuis juillet 2015 l'Etat n'assure plus l'instruction des permis de construire.

A cet effet, Carcassonne Agglo a créé un service urbanisme, financé par les communes, pour les aider dans ce domaine.

Cela fait trois ans que nous réalisons de gros efforts afin de réduire nos charges de fonctionnement, tout en préservant les services à la population (école, agence postale, cantine scolaire, portage des repas, garderie gratuite, soutien aux associations).

Malgré cette équation difficile à résoudre, le Conseil Municipal, a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux pour ne pas alourdir encore les charges des habitants.

En 2016, une partie de notre budget d'investissement sera consacrée à l'amélioration de la sécurité routière sur la commune afin d'inciter certains à réduire leur vitesse dans l'agglomération.

La restauration de l'ancien lavoir et de la fontaine de la place est également prévue cette année pour préserver notre patrimoine et embellir le village.

Vous trouverez dans ce bulletin le détail de tous ces projets. Enfin comme chaque année je vous donne rendez-vous pour notre traditionnel repas sur la place du village le 9 juillet organisé pour la 17^{ème} fois consécutive.

Je vous souhaite une bonne lecture.
Bon été à vous tous.

M. le Maire,
Angel Esteban.



▶ L'ÉTAT CIVIL

Naissances

- CAGNET Alice le 18 février 2016
- CORNU Morgane le 30 juillet 2015
- DALLIES TONELLO Marley le 23 juin 2015
- DALL'OCCHIO Yoan le 07 juin 2015
- DE LUYCKER Noëlie le 07 mai 2016
- FRANC Néo le 01 août 2015
- GARAUD Ana le 01 novembre 2015
- MERCADAL Sasha le 01 juin 2015
- MORETTO Maïly le 25 novembre 2015
- ORTEGA Enzo le 27 novembre 2015
- PANTALÉ Alicia le 29 janvier 2016
- PEYROL Juliette le 10 novembre 2015
- QUESNEL Dustin le 13 janvier 2016
- SEGTEM Imran le 19 juillet 2015

Mariages

- Christophe MIRAMOND & Vanessa LACANAL .. le 7 juillet 2015
- Jean-Noël ORCEL & Marina JABAL le 16 janvier 2016
- Ugo PERIGNON & Cécile PETIT le 29 août 2015
- Jacques TRENGA & Isabelle MOJANSKY le 4 avril 2016

Décès

- AZÉMA Louis le 18 février 2016
- GINIÉS Jeanne veuve MOLLO le 17 avril 2016
- GOUBERT André le 11 juin 2015
- MAS Anne-Marie le 18 mars 2016
- PISTRE Josette le 11 février 2016
- TROUVAT Jacques le 26 mai 2015
- SABLAIROLLES François le 12 mars 2016

Le Transport À La Demande (TAD)

Le Transport à la Demande est un service de proximité qui permet de disposer de la rapidité du transport et d'un confort accru dans le choix des horaires.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de s'inscrire préalablement en remplissant un formulaire téléchargeable sur le site www.carcassonne-agglo.fr section Transport à la Demande ou demander le formulaire directement auprès de la Mairie. Les pièces à fournir sont mentionnées sur les imprimés d'inscription.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Une fois enregistré, vous pouvez prendre la navette qui circule dans les communes à horaires fixes les Mardis, Jeudis et Samedis matins (jours de Marché à Carcassonne) pour vous transporter vers le centre ville de Carcassonne (Dôme) ou bien commander votre course en téléphonant au n° Vert 0 810 146 843.

Vous donnez alors votre point de montée à l'horaire souhaité ainsi que votre point de descente pour l'aller et le retour.

▶ Carcassonne Agglo

La communauté d'agglomération tient une place de plus en plus importante dans notre quotidien. L'évolution des intercommunalités est inscrite dans la loi et leur rôle sera plus étendu dans les années à venir. Cette évolution a lieu dans un contexte défavorable financièrement, avec une baisse très forte des dotations et des charges transférées sans compensation.

Depuis 3 ans l'Agglo a réalisé de gros efforts qui ont dégagé trois millions d'économies.

Toutefois pour équilibrer le budget et maintenir l'investissement sur le territoire l'agglomération doit agir sur les recettes.

C'est un acte difficile. Ce n'est pas un choix mais une décision, imposée par le contexte national et local.

Deux solutions étaient possibles :

- soit le transfert des charges supplémentaires vers les communes, qui se serait traduit par une forte augmentation de leurs impôts locaux,
- soit opter pour une évolution de la fiscalité communautaire.

Les élus de la communauté d'agglomération ont donc opté pour l'augmentation modérée de la fiscalité.

Le budget 2016 s'inscrit dans le projet de territoire

MON 2020 sur 4 axes prioritaires.

- Développement économique et emploi : 488 Millions d'€.
(grandes infrastructures, agriculture, économie et tourisme)

- Solidarité et cohésion sociale : 28,1 Millions d'€.
(familles, politique de la ville, habitat, culture)

- Environnement et développement durable : 49,8 Millions d'€.
(eau et assainissement, collecte et traitement des déchets, transports, paysages)

- Gouvernance : 8,1 Millions d'€.

(dépenses de la collectivité pour son fonctionnement, frais de personnel)

Toutes ces actions sont détaillées dans l'Agglo Mag du mois de mai 2016. Ainsi donc l'Agglo maintient son cap sur les objectifs fixés.

Tarifs et abonnements :

Plusieurs abonnements et tarifs sont disponibles

(à l'heure, à la journée, carte salariés, carte familles etc.)

Sachez aussi que **le TAD est gratuit pour les + 65 ans (carte Age d'Or), les personnes handicapées à 80% (Carte Invalide), pour les demandeurs d'emploi (Carte Solidarité).**

Pour tout autre renseignement, vous pouvez appeler la « Halte Centrale du Dôme » au 04 68 47 82 22



AMÉNAGEMENT

Aménagement des entrées de Ville sur la RD 48 et la RD 248 pour la mise en sécurité des piétons et la réduction de la vitesse des véhicules.

Malgré la présence du panneau d'entrée d'agglomération situé en amont de l'espace urbanisé, la vitesse des véhicules est excessive notamment sur la RD 48.

A partir de l'impasse des Cabanelles, côté droit, nous allons créer un trottoir puis une haie basse de 0,60 m de hauteur maximum afin de créer un effet de paroi. Il est proposé dans la continuité de calibrer la chaussée à 5,50 m (au lieu de 6,50m aujourd'hui). La largeur de chaussée à 5,50 m permettrait le croisement à vitesse réduite d'un poids lourds et d'un véhicule léger et obligerait les PL à se laisser la priorité aux interruptions du stationnement ou aux intersections.

L'entrée par la RD 248, de par son étroitesse (chaussée de 3,30 m) et son tracé sinueux en font une entrée très peu rapide, mais c'est en abordant l'avenue de Sauzens plus large que les vitesses s'élèvent malgré une chaussée encore assez étroite mais sur un tracé plus rectiligne.

Il est proposé de profiter du carrefour situé à mi-chemin entre la rue de Laguillou et la rue de l'écluse pour créer un plateau surélevé de 0,12 m de hauteur, ouvrage destiné à modifier le profil en long de la chaussée afin de ralentir les vitesses par l'inconfort qu'il procure et à sécuriser les piétons sortant du lotissement.

Nous allons continuer la mise en place de coussins berlinois sur les rues et avenues du reste du village où la vitesse est encore trop élevée.

Enfin, au niveau des entrées NORD et SUD du village, sur la RD 48, nous allons positionner des radars pédagogiques, dont l'efficacité en terme de baisse de vitesse est non négligeable. Ces radars nous rappelleront qu'il faut respecter les limitations de vitesse pour la sécurité de tous, des plus jeunes aux plus âgés.

La sécurité est l'affaire de tous, alors RALENTISSONS !



▶ PROGRAMME LOCATIF

Un second programme locatif est en cours de réalisation au lotissement « Le Village » et complétera ainsi l'offre locative sur notre village afin que de nouvelles familles ou de jeunes couples puissent s'installer à Caux et Sauzens. C'est le bailleur ALOGEA de Carcassonne qui est en charge de ce programme composé de 11 logements dont 1 logement T5 avec garage, 4 logements T2 sans garage et 6 logements T3 avec garage. Les personnes intéressées par ces locations doivent s'adresser à ALOGEA au n°6 rue Barbès à Carcassonne soit en téléphonant au n°04 68 47 89 26 soit en consultant leur site internet.

Une inscription préalable auprès de cet organisme est obligatoire pour bénéficier d'un logement en précisant bien le nom de la commune comme choix prioritaire.

Précisions concernant le nouveau lotissement et résidence locative « Le Village » :

Le lotissement ayant été réalisé par un promoteur privé, l'ensemble des infrastructures (voirie, trottoirs, réseaux eau assainissement électricité téléphone et éclairage public) appartient et sont sous la responsabilité de ce promoteur tant que la commune n'aura pas transféré l'ensemble des voies et réseaux dans le domaine public. Cette opération ne pourra se faire que lorsque le lotissement sera terminé et que l'ensemble des infrastructures sera réalisé conformément au cahier des charges élaboré lors du dépôt du permis de lotir.

En ce qui concerne la collecte des ordures ménagères et collecte sélective, la commune a délégué cette compétence depuis de nombreuses années au COVALDEM11 (anciennement SMICTOM du carcéonnais) sur l'ensemble de la commune. Le COVALDEM11 (structure administrative) a ensuite confié via un marché public à SITA SUD (société privée) la collecte des conteneurs (enterrés ou individuels selon le secteur).

▶ IRRIGATION

Voici plus d'un an que viticulteurs et agriculteurs portent sur le territoire de Caux-et-Sauzens et des communes voisines, un projet d'irrigation destiné à arroser vignes, champs, terres de maraîchage mais également le stade de notre commune.

Un projet porté par Michel Bax, Alain Dedies et Cyrille Pupato qui prévoit d'arroser 300 ha avec prélèvement dans le Canal du Midi d'environ 300 000 m³ par année moyenne. Le périmètre retenu a été délimité et tracé le long de la voie Romaine.

Plusieurs partenaires accompagnent ce projet : Carcassonne agglo, chambre d'agriculture, mairie de Caux et Sauzens, DDTM, Conseil Départemental, SMMAR et le SAGE du Fresquel

A l'étude, ce projet doit se conformer à une longue instruction notamment par rapport à la loi sur l'eau (plus de 6 mois), à VNF, prise d'eau et passage des réseaux et au volet paysager en raison de sa zone Unesco.

On peut raisonnablement estimer que ce projet une fois affiné et présenté, pourrait desservir notre commune courant 2018-2019.

▶ LE CANAL DU MIDI

Le préfet de l'Aude M. Jean Marc Sabathé a été chargé de faire un rapport ayant pour objet la nécessité de répondre aux attentes de l'UNESCO relatives à la préservation des abords du canal du midi (inscrit au patrimoine mondial) et afin de prendre en compte les fortes pressions subies par l'écrin paysager du canal.

« Préserver les terres agricoles de la pression urbaine. Garder les paysages sans lesquels le canal perd tout son potentiel touristique ». Ne rien faire peut conduire à la perte du label.

La feuille de route de ce rapport fait ressortir la nécessité de mise en place d'un GIP (Groupement D'Intérêts Publics) auquel l'association des communes du canal des 2 mers, dont nous faisons partie, réclame sa place sur l'avenir et les intérêts autour de notre canal et souhaite que l'on conserve une entité unique : Canal des 2 mers (de l'Atlantique à la méditerranée). Une délibération a été prise en ce sens en conseil municipal.



▶ ACTUALITÉ

▶ Un cabinet d'infirmières sur la commune.

Deux d'infirmières libérales se sont installées sur notre village. **Angélique Deletombe-Raynaud**, originaire de Lavalette a fait sa formation à Agen. Diplôme en poche, en 2004, elle s'installe pour un poste à Paris, à l'hôpital Necker Enfants Malades avant de revenir sur l'Aude en 2011 où elle exercera en HEPAD.

Béatrice Dimanche-Sabatié, quant à elle, originaire de St Raphael (dans le Var). Elle évoluera, d'abord comme aide-soignante puis comme IDE sur les groupes hospitaliers Cochin Necker, en Médecine interne, réanimation chirurgicale, salle de réveil adulte et pédiatrie...

Ces deux jeunes femmes ont acquis des années durant une solide formation du métier d'infirmières. Travaillant toutes deux dans les services de Necker Enfants Malades en pédiatrie, elles y forgeront une amitié adamantine faite d'estime réciproque et d'harmonie.

Aussi, revenant vivre dans notre département, elles ont créé une association avec le projet de s'installer en tant qu'infirmières libérales pour assurer les soins à domicile sur notre commune ... qui n'en comptait plus depuis de nombreuses années.

Séduites par le local communal de la rue du four vacant depuis plusieurs mois, Angélique Deletombe-Raynaud et Béatrice Dimanche-Sabatié ont décidé d'y aménager un espace de soins nécessaire à l'exercice de la profession, et, si besoin est, y assureront quelques permanences quand leur activité l'exigera. Bienvenue donc à ces deux infirmières qui vont améliorer le confort para médical de notre village en proposant un service de proximité à la personne, précieux et bien nécessaire sur notre commune.

Elles sont à votre écoute
au : 04 68 47 18 32



▶ Blog des Associations

Depuis 2 ans maintenant, les associations du village disposent d'un blog qui leur permet de diffuser au plus grand nombre toutes les informations les concernant. Cet outil de communication, encore méconnu, est la vitrine du tissu associatif de notre commune. Des photos, les coordonnées des responsables, les horaires des activités, tout y est régulièrement mis à jour.

Pour le consulter : cauxanimations.eklablog.fr/
ou tapez dans votre moteur de recherche : animations Caux et Sauzens.

▶ Le chai

Cette grande bâtisse de pierres, située sur la gauche de la rue Louis Guitard, fut tour à tour une chapelle, une bergerie ou encore un simple hangar agricole. Grâce à une restauration de grande qualité, elle a retrouvé vie aujourd'hui sous la forme d'un chai de caractère, superbe de naturel et de transparence.

En effet, les propriétaires du Château, Monsieur et Madame Boyer, passionnés de viticulture, avec leur maître de chai, souhaitent relever l'ambitieux challenge de produire des vins de qualité issus du terroir de la commune, exploité depuis cinq générations.

Les équipements de vinification de cette cave particulière sont ultra modernes et une partie de la production sera vieillie en fûts de chêne. La première cuvée connaît déjà un beau succès auprès de particuliers, brasseries ou restaurants étoilés.

En 1900, le Château de Caux et Sauzens obtint une médaille d'argent lors de l'exposition universelle de Paris, il compte renouer aujourd'hui avec la notoriété grâce à ses vins élaborés et élevés dans ce magnifique chai, un plus indéniable pour le cœur de notre village.



▶ Club de l'Echauguette

le dynamique club des aînés

+ Après un spectacle à Béziers, un cabaret équestre en Camargue et une visite commentée de Toulouse, le club de l'échauguette partira à la découverte de la Corse du 11 au 18 juin.

+ Une journée au Viaduc de Millau et aux caves de Roquefort est programmée le 1er juillet avec le club de Lavalette.

+ Mardi 6 septembre la grillade traditionnelle se déroulera au terrain de boules.

+ Cet automne, les 13 et 14 octobre sont proposés un séjour de 2 jours à Lloret de Mar et un autre dans le Périgord du 7 au 10 novembre.

▶ ÉCOLE



Année scolaire 2015-2016 : le volet artistique du projet d'école a été mis en avant cette année : interventions des professeurs de musique et d'arts plastiques de la Fabrique des Arts, ateliers d'illustration et de cartes Pop-up avec la Médiathèque, spectacles jeune-public proposés par le réseau Arc en ciel et l'association AVEC.

Des changements pour l'année scolaire 2016-2017

Le 5 juillet 2016, une page va se tourner pour l'école Michel Maurette, puisque notre directrice Geneviève Raboul va faire valoir ses droits à la retraite. Appréciée et respectée de tous, elle aura marqué de son empreinte l'histoire de l'école. Après avoir elle-même appris à lire, écrire et compter sur les bancs de l'école communale, elle y est revenue pour transmettre avec passion ses savoirs à des centaines de petits Cauxois. Nul doute que ces derniers garderont longtemps en mémoire d'heureux souvenirs de voyages.

Si Madame la Directrice s'en va, Geneviève Raboul, elle, restera toujours aussi active au sein de la commune et des associations. Bonne retraite, Geneviève !!!

• De nouveaux programmes, de nouveaux cycles :

L'année scolaire 2016-2017 sera celle de l'entrée en vigueur des nouveaux programmes de la scolarité obligatoire et de la réforme du collège.

Ils sont conçus par cycles de trois ans afin de garantir l'acquisition du socle commun et de favoriser l'articulation école-collège.

• Nouvelle directrice, nouvelle équipe pédagogique, nouveaux projets pour 2016-2017.

Rendez-vous pour la rentrée le Jeudi 1er Septembre 2016.



▶ RESTAURANT SCOLAIRE

Toujours soucieux d'offrir un service de qualité tant au niveau des repas proposés que du bien-être des enfants, la municipalité et les responsables de l'association ont décidé la mise en place de 2 services depuis le mois de Mars 2016.

Les enfants de Petite Section de Maternelle jusqu'au CP mangent lors du premier service de 12h à 12h45 tandis que les plus grands du CE1 au CM2 prennent place à table de 12h45 à 13h30.

Les retours sur ce nouveau fonctionnement sont très positifs : les élèves et les animateurs apprécient de se retrouver en groupes plus restreints, de manger dans une ambiance calme et sereine.

Aussi, cette formule sera désormais adoptée d'autant plus que la fréquentation du restaurant scolaire devrait augmenter avec l'arrivée de nouvelles familles dans le village.

Rappelons qu'une dizaine de personnes âgées bénéficie du portage des repas à domicile.

Christelle Rodilla, toujours souriante et prévenante, assure la livraison et aide à la préparation des repas.

Magali Mengin, chef de cuisine, propose des menus variés avec des produits de saison et s'attache à faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs.

Leurs spécialités : le porc au caramel et la mousse aux 3 chocolats.



▶ CRÈCHE ET RAM

CIAS - Pôle Accueil Petite Enfance

Les Crèches fonctionnent en multi-accueils et ont pour mission d'accueillir les enfants régulièrement ou occasionnellement de la fin du congé maternité à 4 ans.

Villesèquelande : Les Titounets 04 68 76 90 46
Rue de l'Europe 11170 Carcassonne
creche.lestitounets@carcassonne-agglo-solidarite.fr

Les Relais d'Assistance Maternelle disposent d'une liste d'assistantes maternelles agréées par les PMI DU Conseil Général indépendante elles accueillent les enfants chez elles.

Carcassonne Ouest 04 68 47 09 02,
1 rue du Moulin de la Seigne 11000
Carcassonne.ram.ouest@carcassonne-agglo-solidarite.fr

Lavalette 04 68 26 34 42
5 rue des jardins 11290 Lavalette
ram.lavalette@carcassonne-agglo-solidarite.fr

▶ Randonneurs

De belles balades et randonnées ont jalonné les activités 2015/2016. Tout au long de cette saison, les animateurs du jeudi et du dimanche ont encore innové pour faire découvrir le patrimoine naturel et architectural de notre région.

Dans la valise des souvenirs marquants il y a la balade et visite du cœur historique et très riche de Nîmes, le séjour de l'Ascension dans les Cévennes près du mont Aigoual avec tout son passé historique et rural, le week-end hivernal en raquettes aux Bouillouses en collaboration avec le club de Carcassonne Rando avec la découverte du Lac d'Aude sous son linceul de neige immaculé (source de notre fleuve, le majestueux et vénérable genévrier cade de + de 1000 ans sur la commune d'Opoul Perillos (Corbières maritimes) l'omelette pascale traditionnelle qui a réuni les deux groupes aux pieds des vestiges du château de Termes dans les Hautes Corbières.

Comme chaque année, le printemps a offert son panel de merveilles : orchidées, cistes, aphyllanthes, valérianes, narcisses, tulipes sauvages, iris double, séneçon cendré et puis ces vues « cartes postales » du Madrés ou du Canigou revêtus du manteau hivernal.

Avides de découvertes, toujours prêts à s'équiper de leurs chaussures de marche, les Randonneurs Caussinhols gardent un optimisme légendaire.



▶ Culture et Loisirs

L'association « Culture et Loisirs » qui gère la bibliothèque, propose également des soirées culturelles, récréatives ouvertes à tous. Ainsi le 8 avril à l'école de Caux une vingtaine de personnes (adultes et enfants) ont pu jouer avec les lettres, les mots, les phrases dans une ambiance très ludique.

- Le 27 mai, salle de la mairie M. Fourrier nous a relaté l'histoire de la chapellerie dans la Haute Vallée de l'Aude.

- A l'automne, la troupe « Les mots dits » de St Papoul viendra nous divertir avec une pièce de théâtre de boulevard « Le colonel Betty »

- Le 10 novembre, salle de la mairie, une conférence diaporama sur les carnets de guerre de Louis Barthas, écrits dans l'enfer des tranchées de 1914/1918, sera présentée par son petit-fils. Rappel : la bibliothèque est ouverte le lundi de 16h30 à 18h, sauf pendant les vacances scolaires.



▶ Sympathic' Caux Danse

Le club de Sympathic' Caux danse a réussi cette année à relever un nouveau challenge : développer les cours existants le mardi soir avec 3 sections rock/salsa et proposer de **nouvelles danses (ChaCha/Bachatta tous niveaux) bien appréciées.**

La nouveauté de cette année se sont des **soirées de pratique, le deuxième mercredi de chaque mois.**

Tous nos adhérents (plus de 70 cette année), peuvent s'y retrouver pour danser en toute simplicité quel que soit leur niveau.

Le réveillon de la Saint Sylvestre au foyer fut également une réussite appréciée de tous.

Les stages de West Coast Swing et les soirées dansantes ont également eu un bel engouement avec la découverte d'une nouvelle danse, la kizomba.

Quant aux sorties annuelles très prisées, Ax-Bonascre, en hiver et Tossa de Mar en été, détente et danse comme seul programme, deviennent incontournables.



Le club s'est produit avec son dynamique professeur Patrick VERRIER et l'orchestre « Les Caux D'la Rue », pour soutenir dans une ambiance conviviale et festive l'association « Léna pas à pas »

A l'occasion de la fête du village le samedi 9 juillet, des initiations et démonstrations vous seront proposées avant le vin d'honneur et le traditionnel repas sur la place du village.

La saison se terminera le samedi 2 juillet 2016 par une journée qui réunira tous les adhérents pour un moment agréable de détente et de danse. Suivra l'A.G annuelle à la mairie à 17h30.

Après un été de relâche, la reprise (avec une nouvelle programmation et des journées portes ouvertes) est prévue la 2ème semaine de septembre.

▶ ASEC

Le 27 Juin 2016 à 18h30 salle de l'Echauguette se tiendra l'assemblée générale de l'ASEC.

Cette association dynamique organise tout au long de l'année des manifestations telles que : Octobre rose et Mars bleu en partenariat avec l'association ADOC 11 et la course « la Cauxoise » qui cette année aura lieu le dimanche 7 Août.

La section Run'in Caux proposera le dimanche 10 juillet à 9h, un entraînement tous niveaux autour du village (5km) en allure libre. Le départ sera donné sur le parking de l'école.

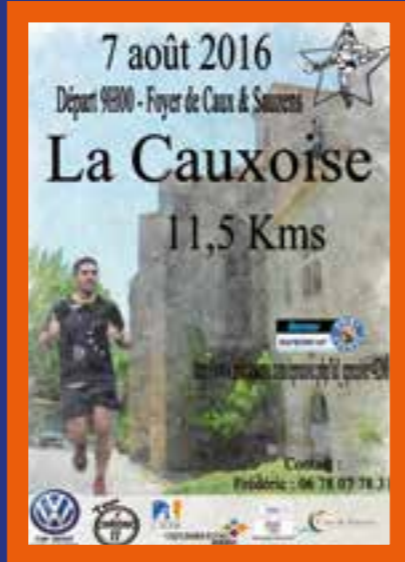
La section peinture exposera ses réalisations dans la salle du conseil municipal le samedi 9 juillet à l'occasion de la fête du village.

Nos judokas, Alizée, Léo, Alan, Fabien ont, cette année encore, réalisé de belles performances et sont des exemples pour tous les jeunes qui pratiquent dans notre club.

La section Zumba enchaîne des chorégraphies toniques sur des musiques rythmées.

L'association proposera certainement les mêmes activités la saison prochaine.

La journée Octobre rose est prévue le samedi 29 octobre 2016.



▶ Association de Gymnastique de Caux et Sauzens

L'association de Gymnastique de Caux et Sauzens a créé cette saison 2015/2016 une nouvelle section, Forme et Santé, qui a su attirer un public nombreux : plus d'une quinzaine d'hommes et de femmes sont venus rejoindre les rangs de la trentaine d'adhérents qui participent déjà aux cours de notre animatrice dévouée : Géraldine ! Cet engouement laisse entrevoir une pérennisation de l'activité.

Dès la prochaine rentrée, vous pourrez vous aussi essayer une des deux sections, voire les deux si le cœur vous en dit :

- **Lundi et le jeudi de 20h30 à 21h30 : Gymnastique tous publics en soirée.**

- **Mardi et le jeudi de 9h à 10h : Gymnastique Forme et Santé en matinée.**

Des moments de partage et d'échanges entre les deux sections sont organisés au cours de la saison, comme par exemple les dégustations de bûches de Noël, ainsi que le traditionnel repas de fin d'année qui a eu lieu vendredi 27 mai 2016.

L'Assemblée Générale clôturera cette saison le jeudi 30 juin 2016. Nous vous donnons rendez-vous dès le mois de septembre prochain pour les séances portes ouvertes !



▶ Culture

Dans le cadre d'une action de développement culturel, une convention tripartite vient d'être signée entre la **Mairie, l'école Michel Maurette de Caux et Sauzens et l'association AVEC.**

Cette association met en place une programmation de spectacles professionnels grâce au réseau ARC en CIEL, propose des actions de sensibilisation à destination des enfants dès le plus jeune âge par le biais d'ateliers de découverte et de créations artistiques, participe aux projets d'école sur le territoire et favorise la mise en réseau des actions culturelles et socioculturelles.

La Mairie prend en charge les frais de déplacement en bus des classes de l'école, verse une cotisation en guise d'adhésion à l'association, met une salle et du personnel à disposition pour l'organisation de spectacles sur la commune. L'école participe aux réunions de programmation Jeune public, verse une cotisation d'adhésion par enfant et un prix d'entrée par enfant et par spectacle.

L'objectif de cette collaboration est d'**insuffler un esprit d'ouverture artistique et culturelle et de dynamiser les échanges au sein du territoire.**



▶ L'école de foot de l'Entente Arzens-Caux-Grèzes

Grandit lentement mais sûrement.

Les 32 premiers licenciés et les 3 ou 4 éducateurs fondateurs ont été rejoints par une foule d'autres passionnés de sorte qu'à l'heure actuelle ce sont plus de 120 licenciés et 15 éducateurs composant 11 équipes qui participent régulièrement aux compétitions organisées par le District de l'Aude de Football.

Les résultats sportifs ont été très satisfaisants l'année dernière et les 2 premiers trophées sont venus récompenser tous les efforts accomplis depuis bientôt 6 ans. Cette année, malgré de beaux parcours pour l'ensemble des équipes, pas de nouveau titre en vue.

Qu'importe ! Ce qui est essentiel, c'est que chaque jeune licencié puisse **donner libre cours à sa passion** dans une ambiance sereine et conviviale. Cet objectif est atteint et il est à souligner l'excellent comportement de tous les jeunes, avant, pendant et après les rencontres.

Les notions de **Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance et Solidarité** sont les fondements de l'école de foot qui a pour objectif de participer à l'éducation de jeunes citoyens responsables de demain.

Quant aux seniors, l'ambition de cette saison était modérée : retrouver de l'allant avec un maintien en promotion 1er. .

Le président Récio ne cache pas sa satisfaction de voir revenir dans notre effectif des joueurs du cru qui redonnent à FCCS sa légitimité locale.

En effet, pas moins de 6 joueurs habitant le village évoluent dans l'équipe et se sont d'ores et déjà engagés pour la saison prochaine (Barbe Matthias, Onillon Florian, Fabrier Killian, Morgano Claudio, Hervet Christophe et l'indéboulonnable Georgy !)



► Fête de la musique Dimanche 19 juin 2016

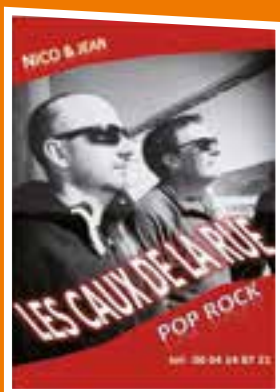
L'an dernier, pour la première fois, le village a fêté l'arrivée de l'été en musique à l'ombre accueillante du platane de la place.

Ce fut une très belle soirée et la municipalité a été à plusieurs reprises sollicitée pour que cet événement soit renouvelé cette année.

Nous vous attendons donc nombreux à partir de 18h, toujours sous le platane majestueux de la place pour venir écouter et encourager de jeunes talents.

Le groupe local, les Caux de la rue, animera la soirée : rythme, ambiance et convivialité assurés.

► Les Caux de la rue



C'est la rencontre improbable d'un Ch'ti musicien, Nicolas Notelet et d'un Cauxois mélomane, Jean Regazzoni.

Ils sont voisins, s'apprécient et se découvrent une passion commune : l'envie de faire de la musique.

Leur amitié grandit et ils jouent devant les copains qui les encouragent et leur demandent de faire de petites représentations.

Leur atout : adapter les plus grands succès de Pop-Rock des années 70 à aujourd'hui pour pouvoir les jouer à deux instruments. Leur force : une complicité sans faille.

Leur motivation : donner du plaisir au public tout en assouvissant leur passion commune.

► Lo Romegaire

La propreté est l'affaire de TOUS !

Des incivilités qui font rager : le non-respect du tri sélectif et l'abandon de déchets verts, des sacs poubelles éventrés, des cartons et autres emballages auprès des points de regroupements de tri et pire encore, les dépôts sauvages en pleine nature !

Tel est encore aujourd'hui le sombre constat qu'offre notre village par la faute de quelques indéclicats.

Les employés communaux interviennent fréquemment pour retirer cette pollution qui porte atteinte à notre cadre de vie.

► Fête du village Samedi 9 Juillet 2016

• **Vendredi 8 juillet - 21h**
Randonnée nocturne

• **Samedi 9 juillet**

- Exposition des tableaux de la section peinture de l'ASEC.

- Concours de pétanque.

- Balades en calèche.

- Démonstration de danse.

- Apéritif et repas sous le platane et soirée dansante animée par DJ Olivier.

• **Dimanche 10 juillet**

- Running de remise en forme.

Inscriptions en Mairie à l'aide du bulletin qui vous sera remis en temps utile.

► Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 17 septembre 2016

Caux et Sauzens - Hameau de Sauzens

Circuit

Promenade historique, dans le hameau de SAUZENS et le long du canal du midi, conduite est animée par Jean-Marc Azorin.

Anecdotes, lectures d'archives, pour retrouver les hommes et femmes de jadis, partager leurs peines et leurs joies, imaginer leurs vies.

GRATUIT

Horaires : 15h - 18h

RDV : parking de la halte nautique



Il y a de quoi râler quand on répète à l'envi que vous pouvez utiliser gratuitement les services de la déchèterie de Salvaza à moins de 5km du village.

Horaires d'ouverture

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 18h30

- le samedi de 8h30 à 18h30

- le dimanche de 8h30 à 12h30